

QUEL COÛT ?

Pour ce dispositif, l'adhésion à l'association Les Possibles est obligatoire.

Aucun coût supplémentaire n'est à prévoir pour que les enfants participent aux différentes actions culturelles.

	MAYENNE COMMUNAUTE	HORS MAYENNE COMMUNAUTE
ADHESIONS INDIVIDUELLES		
Adhésions libres	Au-dessus du tarif demandé	
Jeunes de 4 à 18 ans	5 €	7 €
Demandeurs d'emploi - Bénéficiaires des minimas sociaux (AAH - RSA - ASS - ASPA)	4 €	
Bénévoles activités - bénévoles dirigeants	8 €	10 €
Classiques / Usagers	9 €	
ADHESIONS FAMILIALES		
Couples sans enfant	12 €	15 €
Couples avec 1 ou 2 enfants	14 €	17 €
Couples avec 3 enfants ou plus	16 €	19 €
Familles monoparentales et familles bénéficiaires des minimas sociaux	6 €	

CONTACTEZ- NOUS



Association Les Possibles

02 43 04 22 93

Maison des Familles de Brossolette

06 80 68 84 63



Noémie Houssemaine

n.houssemaine@lespossibles.org



11 rue d'Artois

53100 MAYENNE

Association Les Possibles

44, place Gambetta

53100 MAYENNE

LES POSSIBLES



CLAS Primaire Brossolette

Association Les Possibles



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

POUR LES ENFANTS DE 6 À 10 ANS

● ● ● Votre association, agir pour un quotidien solidaire et citoyen
44, place Gambetta • 53100 MAYENNE
Tél : 02.43.04.22.93 • contact@lespossibles.org • www.lespossibles.org



Qu'est ce que le C.L.A.S ?

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité est un dispositif de la CAF qui a pour objectifs :

- Soutenir les parents dans le suivi scolaire de leurs enfants
- Favoriser l'accès à la culture
- Acquérir une organisation et une méthodologie scolaire
- Promouvoir l'apprentissage citoyen
- Valoriser leur compétences pour favoriser leur estime de soi
- Favoriser les liens entre les enfants, les parents et les structures

CONCRÈTEMENT ?

Nous proposons de faire un groupe CLAS de 12 enfants maximum deux fois par semaine.

Les **Mardis**, de 16h00 à 17h30 à la maison des familles de Brossolette

Les jeudis de 16h00 à 17h30 à la maison des familles de Brossolette

- Temps d'échange et de convivialité entre parents/enfants/bénévoles
- Temps d'aide à la scolarité / Activités culturel

Lors de ces séances, les enfants sont accompagnés par des bénévoles et une animatrice.



Les différents projets sur l'année

- Créé un lien parents/enfants
- Atelier de lectures musicales et animés
- Ateliers manuels
- Sorties artistiques et culturelles
- Découverte et visite des lieux culturelles

